

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020 à 16H**Date de la convocation** : 10 décembre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 décembre 2020 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Patrick SAUZEDDE, Didier ROMEUF, Serge THEALLIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Jean-Eric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Jean-François DELAIRE, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Didier CORNET, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Helene BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres ayant donné pouvoir :

Daniel BALISONI à Olivier CHAMBON

Conseillers suppléants présents : José MONRUFFET, Patrice BION

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2021
POUR LA CRÉATION D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE**

Vu les statuts de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence obligatoire « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».

Le Président explique que le rapport d'orientation du futur Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme prévoit « un équipement pour le grand passage à finaliser autour de Thiers », des stationnements peu nombreux mais réguliers étant constatés chaque année à l'occasion des rassemblements traditionnels ou occasionnels.

Ce projet est d'ailleurs réaffirmé dans le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes, dont l'action 15 vise à « créer l'aire de grand passage manquante pour les gens du voyage ».

Pour réaliser cet équipement, la Communauté de communes s'appuiera sur la prospection foncière réalisée en 2017 par l'Établissement Public Foncier-Syndicat mixte d'action foncière (EPF-Smaf) Auvergne.

Une subvention est aujourd'hui mobilisable auprès de l'État, au titre de la DETR 2021, comme indiqué dans le plan de financement ci-dessous :


Dépenses (TTC)		Recettes	
Création d'une aire de grand passage	600 000,00 €	État - DETR 2021	400 000,00 €
		Autofinancement	200 000,00 €
TOTAL	600 000,00 €	TOTAL	600 000,00 €

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le plan de financement ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à solliciter le financement correspondant auprès de l'État ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 21	Conseillers présents : 20	Représentés : 1	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 21	Pour : 21	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,


Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

